

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 47.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.

JEUDI, 21 NOVEMBRE 1878

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Les patriotes de 1837, par L. O. D.—Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—L'hon. Louis Renaud, par L. O. D.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—En fumant, par Charles Aneau.—Les censeurs, par B. S.—Choses et autres.—La bande rouge, par P. du Boisgobey (suite).—Deux histoires de Zouaves, par Alexandre Dumas, père.—La farine d'avoine.—Conseils utiles.—Nouvelles étrangères.—Un poète canadien apprécié en France.—Le village de Sin.—Les échecs.

GRAVURES : Paris : Les courses néerlandaises au Bois de Boulogne; La première leçon; La fête de Versailles, à l'occasion de la distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition universelle; Exposition de Paris : Distribution des récompenses par le maréchal de MacMahon; Le village de Sin.

LES PATRIOTES DE 1837

Charles Forget, Étienne Forget et Jean-Baptiste Forget, de Saint-Janvier, ont été tués à la bataille de Saint-Eustache. Ils étaient partis, la veille du combat, avec deux Montigny, Régis Desjardins, Charles Maurice et Vannier. Rendus à Saint-Eustache, ils s'enfermèrent, à l'arrivée des troupes, les uns dans l'église, sous le commandement de Chénier, les autres dans le presbytère. Charles Forget commandait les patriotes retranchés dans le presbytère et se battit toute la journée avec le plus grand courage.

Lorsque le presbytère fut tout en flammes, Forget sortit avec ses braves au milieu des balles. Le fameux Porteous, qui était à la tête d'une compagnie de volontaires, l'ayant aperçu, lui cria :

—Forget, qu'êtes-vous venu faire ici ?

—Me battre pour mon pays, répondit Forget.

Là-dessus, un volontaire tira sur lui et la balle passa à travers la tuque bleue du père Forget. Celui-ci tira à son tour et le volontaire tomba pour ne plus se relever ; mais, presque en même temps, il recevait une balle en pleine poitrine et expirait quelques heures après en prononçant les paroles suivantes : "Je meurs pour ma patrie."

Il était âgé de soixante ans, mais il avait

toute la vigueur, l'adresse et le patriotisme de la jeunesse. Depuis longtemps il prêchait la résistance aux mesures tyranniques des bureaucrates, approuvait hautement la politique des chefs patriotes, et cherchait à communiquer à ses parents et amis les sentiments qui l'animaient. Honneur à sa mémoire comme à celle de tous ces braves gens tombés à Saint-Eustache, dans une lutte héroïque mais imprudente, en combattant pour la liberté politique de leur pays !

M. Forget est le grand-père de M. Joachim Maurice, du village Saint-Gabriel, et des messieurs Maurice, de Saint-Jérôme.

On conserve avec orgueil dans les familles Forget et Maurice la mémoire du vieux patriote. Puissent tous ceux dont les pères et les ancêtres ont été victimes de leur patriotisme en 1837 ne jamais oublier les devoirs que leur impose de si nobles exemples ! Plus que les autres, ils doivent avoir à cœur de prouver qu'ils sont les dignes fils des patriotes de 1837, les gardiens les plus fidèles des libertés politiques et nationales dont la conquête et la conservation ont coûté si cher.

L.-O. D.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 24 octobre 1878.

Nous pensons faire plaisir aux nombreux lecteurs de *L'Opinion Publique* en leur donnant, avec la biographie complète et détaillée de l'évêque d'Orléans, quelques appréciations de la presse européenne sur ce personnage qui appartient, dès aujourd'hui, à la galerie des célébrités contemporaines. Peu d'hommes ont été mêlés à un aussi grand nombre d'événements, et coudoyèrent tant d'illustrations.

Félix-Antoine-Philippe Dupanloup était né le 3 janvier 1802, à Saint-Félix, en Savoie. Sa famille, si l'on en croit le chroniqueur de *L'Illustration*, appartenait à la plus humble condition.

En 1838, il se fit naturaliser français. Dès 1810, il avait été conduit à Paris où il fit ses études dans les maisons religieuses de la rue du Regard et de Saint-Nicolas, et finalement au séminaire de Saint-Sulpice.

Ordonné prêtre en 1825, il fut attaché à la paroisse de l'Assomption. En 1827, il devint confesseur du duc de Bordeaux ; en 1828, catéchiste des jeunes princes d'Orléans, et enfin, en 1830, peu de temps avant la révolution de Juillet, aumônier de Mme la Dauphine.

En 1834, il ouvrit les conférences de Notre-Dame, et fut appelé, la même année, à la direction du petit séminaire de Saint-Sulpice, mais il refusa ce poste pour occuper celui de préfet des études. En 1835, il fut nommé premier vicaire de Saint-Roch, y prêcha le carême deux années de suite, et accepta enfin le poste de supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. En même temps, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, le nomma vicaire-général.

Ce fut en 1838 que le trop célèbre Talleyrand le fit appeler à son lit de mort pour recevoir sa confession. A cette occasion, l'illustre Royer Collard, témoin de cette réconciliation avec l'Eglise de l'ancien évêque d'Autun, dit de ce jeune homme de trente-six ans, confesseur de ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui avait vu la révolution, l'empire et la res-

tauration : *Monsieur l'abbé, vous êtes un prêtre.*

Châtiment d'une vie pleine de contradictions, le public n'ajouta qu'une foi douteuse au dernier acte de l'ancien ministre et ambassadeur.

Voici le quatrain que la malignité fit courir à ce propos :

Il a trompé du même coup
(Si ce n'est vrai, c'est vraisemblable)
Le bon Dieu, le monde et le diable,
Et de Quélen et Dupanloup.

A la suite de dissentiments personnels avec Mgr Affre, archevêque de Paris, Mgr Dupanloup quitta ses fonctions de vicaire-général et partit pour Rome chargé d'une mission.

Ses succès comme conférencier à Notre-Dame (1834) le firent nommer, en 1841, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne.

On a prétendu qu'en le nommant à ce poste, le gouvernement de Juillet avait voulu créer un rival à MM. Michelet et Edgar Quinet, dont les cours étaient fort suivis.

Quoi qu'il en soit, dès les premières leçons, qui avaient attiré un grand concours, les cours furent interrompus en raison d'incidents tumultueux provoqués par les jugements du jeune professeur sur Voltaire. En 1845, il se démit de ses diverses fonctions ecclésiastiques, et redevint simple chanoine titulaire de la métropole.

Ce fut à peu près vers cette époque qu'à propos d'un projet de loi relatif à l'instruction publique, Mgr Dupanloup écrivit à M. de Broglie, alors ministre, deux lettres restées célèbres, et qui émuèrent le monde religieux et politique. Quelques mois après, il fonda un journal, *l'Ami de la Religion*, dont il fut le rédacteur en chef.

C'est de ce moment que date la lutte du fougueux prélat avec Louis Veillot, le rédacteur de *l'Univers*. Cette lutte se prolongea plusieurs années, et lorsque le chanoine fut devenu évêque, il interdit aux prêtres de son diocèse la lecture de *l'Univers*, journal dont les doctrines, suivant lui, compromettaient la cause de l'Eglise. Il ne fallut rien moins que l'intervention de la cour de Rome pour faire cesser cette longue polémique.

On prétend que le gouvernement de Juillet appréhendait de donner un évêché au chanoine. Louis-Philippe particulièrement s'opposait à cette nomination. Ce fut le pouvoir exécutif de 1847 qui lui offrit le siège épiscopal d'Orléans. A peine installé, il s'occupa activement de l'organisation de son cher séminaire de Saint-Mesmin.

Ce fut pendant qu'il était tout à ces soins qu'éclata la fameuse "campagne contre les classiques," pour lesquels il prit parti.

Le 6 avril 1849, il fut nommé évêque d'Orléans ; il fut préconisé le 30 septembre suivant à Portici, et sacré à Paris le 9 décembre de la même année. Il a occupé ce siège épiscopal pendant trente ans.

En 1854, il avait été élu membre de l'Académie française en remplacement de M. Tissot. Il acquit un tel ascendant dans la docte compagnie, que plusieurs fois son influence tint en échec les candidatures de MM. Littré, Taine, Renan et Maury. En 1871, lorsque l'Académie admit M. Littré, Mgr Dupanloup crut devoir donner sa résignation, que l'Académie n'accepta pas.

Inutile de rappeler ici sa soumission au concile du Vatican en 1870, bien qu'il eut publié, avant les débats, un ouvrage important où il combattait les doctrines qui ont triomphé.

Au 8 février 1871, Mgr Dupanloup fut nommé, par le département du Loiret, député à l'Assemblée nationale. Il était un des chefs les plus écoutés du parti légitimiste, et prit, en cette qualité, une part active aux débats qui assurèrent l'adoption de la loi sur l'aumônerie militaire et celle de la liberté de l'enseignement supérieur. Il fut ensuite élu sénateur inamovible, et suivit dans la nouvelle Chambre la même politique qu'au Corps législatif.

Les œuvres de feu Mgr Dupanloup ne comprennent pas moins de quinze volumes. Il a composé tout un traité fort estimé, *l'Education*. Quant aux brochures qu'a publiées l'évêque défunt, elles se comptent par centaines ; et c'est dans ces opuscules, écrits avec une verve rare, que se révèlent surtout les qualités personnelles du prélat.

Un chroniqueur disait même à ce sujet, la semaine dernière, que Mgr avait manqué sa vocation ; qu'il aurait dû, avec son tempérament, être journaliste.

Les divers organes de la presse ont donné, à l'occasion de cette mort, leur opinion sur l'ex-évêque d'Orléans, et tous, ou presque tous, portent sur lui un jugement favorable.

Ce qui a beaucoup surpris, et l'on peut dire même scandalisé le public, c'est la sévérité du jugement paru dans *l'Univers*, sous la signature de M. Louis Veillot. En voici la fin, la partie principale :

Il parut avec un certain éclat sur tous les chemins de la renommée, à la tribune, à l'Académie, dans la chaire, dans les journaux même, au Concile, où il prit regrettablement le rôle de chef de parti. Après le Concile, sa soumission, qui l'honore, eut le malheur de ne venir que tardivement. On l'espérait plus prompt de sa grande renommée. En somme, il ne fut, dans la vie, qu'un de ces passants remarquables qui n'arrivent pas.

Le *Figaro*, indigné, répliquait, le lendemain, de la manière suivante à son confrère :

Vous avez dit de l'évêque d'Orléans : "Il faut attendre le jugement de l'Eglise."—Et aussitôt, sans rien attendre, vous avez assouvi sur son cercueil vos basses rancunes!

Quel étrange docteur vous faites en croyant que l'Eglise juge les morts ! Pour un écrivain qui vise à régler la foi des autres, l'erreur est singulière, et montre bien que la boxe et le bâton ne suffisent pas à remplacer les Pères.—La juridiction de l'Eglise est limitée aux vivants ; elle ne s'étend pas au-delà du tombeau. L'Eglise ne s'occupe des morts que pour les canoniser, quand il y a lieu, et c'est un souci que vraisemblablement vous lui épargnez—il est vrai, après lui en avoir donné assez d'autres.

Vous dites que Mgr Dupanloup n'a été, dans la vie, "qu'un de ces passants qui n'arrivent pas." Mais il est, au contraire, arrivé à tout : prêtre, au premier rang de l'épiscopat ; écrivain, à l'Académie française ; orateur, aux plus retentissantes succès de la chaire et de la tribune ; polémiste, à des vagues que ne connaîtront jamais vos pamphlets ; homme politique et législateur, à conquérir cette liberté d'enseignement à tous les degrés qui était la grande revendication du parti catholique et le but de tous ses efforts.

Il est arrivé à l'honneur, il est arrivé à la gloire, et une seule chose lui eût manqué s'il n'eût pas obtenu vos derniers outrages. Aujourd'hui, l'hommage est complet, et il peut se reposer en Dieu des longs combats qu'il a livrés pour sa cause.

Ah ! monsieur, il y a, entre vous et lui, une différence qui vous écrase : il a servi l'Eglise au lieu de s'en servir.

Cette réponse a fait le tour de la presse étrangère, et a trouvé partout une appro-